

# Par ici les astuces pour réduire la quantité des déchets

Accueil → Actualités

→ Par ici les astuces pour réduire la quantité des déchets

Publié le 13 septembre 2023

#Environnement

Mise à jour le 19 septembre  
2023

En matière de déchets, avant d'envisager leur collecte et leur traitement, il faut privilégier la prévention. Cela consiste à éviter ou à réduire la production des déchets et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficulté à les recycler). Voici quelques astuces pour réduire vos déchets !

## UNE CAMPAGNE NUMÉRIQUE POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

La collecte des déchets a répondu pendant longtemps au seul souci d'hygiène publique. Le devenir des déchets semblait alors secondaire. Aujourd'hui la collecte des déchets représente un enjeu environnemental et économique. En 1960, nous produisons en moyenne 220 kg de déchets par personne. En 2022, la production s'élève à près de 695 kg par habitant et par an (cumul des déchets en poubelles et en déchèteries). Ensemble, allégeons nos poubelles et valorisons les déchets que nous produisons.

Une campagne numérique « **Allégeons nos poubelles** » a été travaillée avec l'agence castormoricaine BeNews. Elle s'inscrit dans le temps pour délivrer une série de 15 messages destinés à tous les usagers. L'objectif est de promouvoir les bons gestes à adopter au quotidien mais aussi de les expliquer. Ainsi, un dispositif numérique sera déployé jusqu'à la fin de l'année au travers d'infographies relayées sur les réseaux sociaux de la collectivité. Elle sera également mise à disposition des communes et de tout acteur associatif ou économique souhaitant la relayer.

**Réduire la production de nos déchets est une priorité. En 1960, nous produisons en moyenne 220 kg de déchets par personne. En 2022, la production s'élève à près de 695 kg par personne et par an (cumul des déchets jetés dans les poubelles et en déchèterie). Ensemble allégeons nos poubelles !**

## LA PRÉVENTION, C'EST QUOI ?

En matière de déchets, avant d'envisager leur collecte et leur traitement, il faut privilégier la prévention. Cela consiste à éviter ou à réduire la production des déchets et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficulté à les recycler). La prévention permet de limiter notre impact sur l'environnement (notamment liés au traitement, à l'extraction des ressources, à la production des biens ou à la distribution...). Cela fait de la prévention un levier essentiel pour réduire les pressions faites sur les ressources naturelles.

## POURQUOI RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

- Limiter la consommation de nos ressources naturelles.
- Avoir moins de déchets à traiter ou à incinérer.
- Maîtriser l'augmentation des coûts liés à la gestion de nos déchets.
- Respecter l'environnement, la santé et donc améliorer notre qualité de vie.
- Léguer un environnement sain aux générations futures.

### Le saviez-vous :

- **30 % des déchets de la poubelle marron peuvent être valorisés, grâce au compostage par exemple. Le gaspillage alimentaire représente 20 à 40 kg de déchets par an, par habitant, dont 1/3 de produit encore emballés.**
- **En pratiquant le compostage et en réutilisant ses déchets vert au jardin, on estime qu'environ 130 kg de déchets, par foyer et par an, peuvent être valorisés.**



Retrouvez toutes les astuces ici :

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/gerer-et-reduire-nos-dechets/agir-pour-reduire-nos-dechets/astuces-pour-reduire-les-dechets>

(<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/gerer-et-reduire-nos-dechets/agir-pour-reduire-nos-dechets/astuces-pour-reduire-les-dechets>)



# composteur \*



avec mes  
biodéchets



\* et pas le voisin ;)

